

Programme de Formation

Intitulé de la formation : Formation préparatoire au Titre professionnel enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Certification de la formation

La formation **TP Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (TP ECSR)** est une certification professionnelle enregistrée au **RNCP** (Répertoire National des Certifications Professionnelles) sous le numéro **RNCP35329**.

-  **Date de début des parcours certifiants : 29/04/2021**
-  **Date d'échéance de l'enregistrement: 29/04/2027**
-  **Certificateur : Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion**

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le cadre des réglementations en vigueur.
- Être capable de sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- L'ENVIRONNEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CONDUITE ROUTIÈRE :
 - La politique de la sécurité et de la conduite routières (évolutions et orientations)
 - Le cadre de l'activité ECSR
 - L'automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules
- LES FONDAMENTAUX SPÉCIFIQUES À L'ENSEIGNEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CONDUITE ROUTIÈRE :
 - Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule
 - Physiologie du conducteur
 - Psychologie du conducteur
 - Notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières
- INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE APPLIQUÉE A L'ECSR :
 - Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'ECSR dans le respect du REMC
- ANIMATION PÉDAGOGIQUE D'UNE SÉANCE DE FORMATION A LA SÉCURITÉ ET CONDUITE ROUTIÈRE :
 - Les techniques d'animation appliquées à l'ECSR

- La gestion des conflits
- Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- PÉDAGOGIE DE LA CONDUITE SUR VÉHICULE LÉGER :
 - La pédagogie sur véhicule à double commande
 - La gestion du stress
 - L'anticipation des risques potentiels dans l'ECSR
- TECHNIQUES D'ÉVALUATION ET DE REMÉDIATION APPLIQUÉES A L'ECSR :
 - L'Évaluation de l'apprentissage de la SCR
 - Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile
 - Techniques de remédiation des apprentissages

- MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE D'UNE DEMANDE RELATIVE À UNE PRESTATION DE SENSIBILISATION :
 - Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif
 - L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation SCR
 - Les techniques d'élaboration d'une proposition
 - Les outils de communication
- INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE APPLIQUÉE A L'ECSR :
 - Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation
- CONSTRUCTION ET PRÉPARATION D'UNE ACTION DE SENSIBILISATION A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE :
 - Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles
 - Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel
- ANIMATION D'UNE SÉANCE DE SENSIBILISATION A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :
 - Techniques d'élaboration et exploitation d'une phase de diagnostic
 - Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés
 - Exploitation d'une phase d'analyse
- ÉVALUATION DES DISPOSITIFS ET DE SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES FAIRE ÉVOLUER :
 - L'évaluation des actions de sensibilisation
 - Confrontation de ses pratiques professionnelles
- STAGE EN ENTREPRISE

PUBLIC VISÉ et PRÉREQUIS

- Être titulaire du permis de conduire
- Savoir écrire correctement

- Savoir s'exprimer oralement
- Compréhension d'un écrit

Aucun niveau minimum est exigé pour suivre cette formation toutefois un niveau de culture générale bac est recommandé. Cette profession nécessite de la rigueur, de l'autonomie et des aptitudes à la communication. La formation s'adresse aux personnes titulaires du permis de conduire de la catégorie B depuis plus de 2 ans et en cours de validité avec un casier judiciaire vierge.

VALIDITÉ DES COMPÉTENCES ACQUISES

- Les compétences validées sont acquises pendant une durée de 5 ans

INDICATEURS QUALITÉS

- Taux de satisfaction : 100 %
- Taux d'abandon : 7,14 %

TAUX D'OBTENTION :

- Taux d'obtention CCP 1: 76,92%
- Taux d'obtention CCP 2: 100 %

ACCÈS TEMPORAIRE À LA PROFESSION :

- L'obtention du CCP1 seul, et c'est une nouveauté dans la profession, permet la demande d'une délivrance **d'autorisation temporaire restrictive d'exercer** (ATRE). Celle-ci est **valable 1 an maximum** non renouvelable.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Être capable de former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le cadre des réglementations en vigueur par la réussite des épreuves de certification du titre professionnel.

- Être capable de sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement par la réussite des épreuves de certification du titre professionnel.

EQUIVALENCE :

- NÉANT

PERSPECTIVE EVOLUTION :

- ENSEIGNANT POIDS LOURD
- ENSEIGNANT MOTO
- FORMATEUR ENSEIGNANT DE LA CONDUITE

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Salle équipée de moyens multimédias (vidéoprojecteur, accès internet via wifi en libre-service, ouvrages pédagogiques et réglementaires, revues spécialisées, véhicules doubles commandes.)
- Mises en situation professionnelle (animation d'un cours de formation à la sécurité routière en salle et en véhicule)
- La formation alterne périodes d'apprentissage théorique et pratique. En centre de formation et en stage.
- Les cours sont dispensés en présentiel et en partie à distance.
- Évaluations en cours de formation.
- Contrôles de connaissances pratiqués via QCM, QCU, QRC et de nombreuses évaluations en salle et en véhicule
- Appui individualisé par le responsable pédagogique
- Préparations de fiches, de cours de pédagogie en salle, en sous-groupe avec les documents du centre 1 heure par jour l'après-midi encadrée par un formateur
- Élaboration d'un document de synthèse des pratiques pédagogiques (DP)
- Production d'un document de 40 000 à 45000 caractères et d'un support numérique projetable à partir d'une action réalisée, initiée par l'entreprise d'accueil

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Équipe de formateurs diplômés ayant plusieurs années d'expérience du métier d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

SANCTION DE LA FORMATION

- La formation est sanctionnée au cours des épreuves du titre professionnel et leurs validations par un jury composé de 2 enseignants de la conduite et de la sécurité routière

encore en activité.

- Délivrance du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR) délivré par le ministère de l'Emploi, niveau BAC +2

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- La formation est ouverte aux personnes ayant satisfait aux prérequis et aux tests de positionnement préalables à l'entrée en formation.
- L'accès est soumis à validation du financement par l'organisme compétent (France Travail, CPF, Transition Pro, etc.) et à la disponibilité des places.
- Le délai moyen d'accès à la formation est **d'environ un mois** entre la demande de renseignements et l'entrée effective en formation.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Nombre total d'heures de formation :	1190 heures
Formation en centre :	910 heures
Stage en entreprise :	280 heures
Rythme hebdomadaire :	40 heures
Horaires de formation :	9h30-13h30 (présentiel) / 14h30-17h30 (distanciel)
Lieu de la formation :	Vauréal

PRIX DE LA FORMATION : 10 845 euros

DATE(S) : 01/09/2025 au 15/05/2026

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter au 06 52 41 40 73